

**FICHE DE PROJET**

1. TITRE DU PROJET

**FONDS DE PROMOTION ECONOMIQUE ET SOCIAL DES FEMMES  
F.P.E./S.F.**

2. SECTEUR

Justice et Conditions sociales.

3. SOUS SECTEUR

Accès des femmes au crédit.

4. DUREE D'EXECUTION DU PROJET

2 ans (première phase).

5. SCHEMA INSTITUTIONNEL D'EXECUTION

L'exécution fera intervenir le Ministère de le Femme, de l'Enfant et de la Famille, des groupements féminins associés et des organisations non gouvernementales.

6. ZONE D'INTERVENTION

**Toutes les régions du Sénégal**, sauf Diourbel et Tambacounda où doit intervenir le PNUD (Programme Cadre).

7. COUT ESTIMATIF

- Devises ..... **7.978.760 FF** (1 FF = 100 FCFA)
- Monnaie locale .....143.400.000 FCFA
- Total .....941.276.000 FCFA

8. FINANCEMENT PROPOSE

- Fonds extérieurs .....**797.876.000 FCFA**
- Gouvernement .....143.400.000 FCFA
- Total .....941.276.000 FCFA

9. ETAT DE PREPARATION DU PROJET  
(indiquer les études disponibles)

Un document complet de Projet intitulé "Fonds de Crédit aux Groupements Féminins" (F.C.G.F.) est déjà déposé pour recherche de financement d'un montant de 15.477.265 \$ US (Coût du financement recherché, avant la dévaluation).

La présente fiche de projet est une version modifiée du projet "F.C.G.F.", notamment en ce qui concerne la durée, ramenée ici à deux (2) ans au lieu de quatre (4).

Ces deux ans pourraient constituer la première phase du projet "F.C.G.F."

10. HISTORIQUE DU PROJET

Fin du projet "Promotion Economique des Groupements Féminins (PEGF)" encadrant 751 groupements féminins constitués par 83.000 adhérentes dans les 10 régions du Sénégal en 1993.

Test de rentabilité d'activités productives réalisées depuis 1990. Résultats concluants dans l'ensemble. Extension souhaitée.

11. JUSTIFICATION DU PROJET

Les résultats encourageants obtenus par le PEGF sur 354 caisses villageoises de crédit autogérées mériteraient une extension à 321 autres groupements non encore touchés dans les 8 régions du pays ( zone d'intervention du présent projet).

Le crédit distribué aux femmes permet de favoriser la mobilisation de l'épargne locale, d'encourager l'investissement de cette épargne, d'accroître les revenus des bénéficiaires et d'améliorer ainsi le niveau de satisfaction des besoins élémentaires de consommation.

La demande supplémentaire de consommation produit (dans l'expérience de crédit du PEGF) des effets d'entraînement positifs sur la production locale.

12. OBJECTIFS DU PROJET

- amélioration des conditions de vie de la Femme rurale et, sa participation au développement économique et social du pays.
- atténuer les effets négatifs de la dévaluation sur un équilibre déjà précaire pour les femmes.

13. RESULTATS ATTENDUS

- Bénéficiaires directs : 321 groupements féminins  
regroupant : 35.476 adhérentes.
- Bénéficiaires indirects : 496.664 personnes.
- Emplois consolidés directement : 11.825 femmes
- Emplois créés directement : 23.651 femmes
- Revenus collectifs  
(779.110 FCFA/an/groupement) : 250.094.310
- Revenus individuels distribués  
par an (73.988 FCFA/an/femme) : 2.624.798.288

*Ces revenus ne concernant que les bénéficiaires directs sont les résultats des prêts d'un montant de 300.000 par groupement féminin (expérience du PEGF).*

14. EFFETS SUR LA QUALITE DE LA VIE

- Amélioration de la nutrition, notamment pour les enfants ( disponibilité de poisson, viande, légumes et pain dans les villages).
- Amélioration de l'habitat et de l'habillement.
- Diminution du taux d'analphabétisme (prise en charge de l'inscription des enfants à l'école).
- Diminution du taux de mortalité et de morbidité (fréquentation des grands centres médicaux , achat de médicaments et, auto-construction de cases de santé).

15. FILIERES DEVELOPPEES GRACE AUX CREDITS ACCORDES AUX FEMMES

Le crédit distribué aux femmes par le PEGF, a servi généralement à dynamiser les marchés ruraux; à améliorer en particulier la distribution de produits agricoles ou à investir directement dans la production locale.

Ces investissements ont eu des effets positifs dans plusieurs secteurs dont :

- Le secteur agricole : accroissement de la production locale (mil, riz local, maïs, semences et huile artisanale).
- Le secteur maraîcher et fruitier (agrumes, légumes et autres fruits de saison vendus le long des axes routiers et sur les marchés).
- Le secteur de l'élevage (embouche ovine en particulier, bovine et aviculture).
- Le secteur de la pêche (transformation, conservation et distribution des produits halieutiques).

- Le secteur commercial : vente des denrées de première nécessité provenant des secteurs cités ci-dessus, ce qui y encourage la production et, également de produits manufacturés (tissus, sucre, lait, savon) ou artisanaux, etc.

16. DEVELOPPEMENT DE L'EPARGNE

- Accroissement et mobilisation de l'épargne.  
*Le taux de l'épargne individuelle réelle est très faible (de l'ordre de 1 % des revenus) du fait de la pauvreté des membres des C.E.C., et qu'il fallait en priorité combler le déficit de consommation.*

*Le présent projet (F.P.E./S.F.) contribuera d'abord à satisfaire le besoin de consommation vitale et essaiera ensuite d'améliorer le taux d'épargne des ménages concernés.*

17. FORMATION DES LEADERS FEMININS (2.889 femmes)

- Accroissement des capacités managériales et de gestion des femmes leaders grâce à la formation et à l'alphabétisation, en vue d'une bonne gestion des Caisses villageoises d'Epargne et de Crédit (C.E.C.) et de leur démultiplication.

18. I.E.C (Information - Education et Communication)

Sensibilisation des leaders féminins et des populations bénéficiaires sur les contraintes locales liées à la dévaluation ainsi que ses atouts pour le développement des productions locales et sur l'importance réaffirmée de la mobilisation de l'épargne intérieure à travers les caisses villageoises d'épargne et de crédit.

19. PROBLEMES ET ACTIONS A PRENDRE

- a) Techniques : Néant.
- b) Financiers : Prévoir fonds de contrepartie en complément du financement sollicité.
- c) Institutionnels : Néant .
- d) Environnement : Néant.
- e) De politique générale : Néant.

20. RISQUES IDENTIFIES

Si ces actions qui ont apporté déjà une réponse aux préoccupations de plusieurs groupements et à leurs adhérentes dans les sens de l'amélioration de leur condition de vie ainsi que celle de leur famille n'étaient pas encouragées, on pourrait assister à l'accentuation des déséquilibres sociaux et économiques à la base de situations difficiles auxquelles les bénéficiaires ont pu faire jusqu'à présent, grâce à l'apport salvateur du Projet "PEGF" en fin de cycle.

21. MINISTERE TECHNIQUE DEMANDEUR

Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille du Sénégal.

1-1 BUDGET COUVRANT LA CONTRIBUTION DU "FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL"  
( CAISSE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT )

RUBRIQUES ET LIGNES	TOTAL	1994	1995
10.00 Personnel affecté au Projet			
11.01 Coordonnateur National	21.600.000	10.800.000	10.800.000
11.02 Expert Resp. Administration/Budget	16.800.000	8.400.000	8.400.000
11.05 Expert Banques et Crédit	12.000.000	6.000.000	6.000.000
11.99 TOTAL ELEMENT	50.400.000	25.200.000	25.200.000
13.00 Personnel Administratif	13.200.000	6.600.000	6.600.000
15.00 Voyages officiels Terrain	40.000.000	20.000.000	20.000.000
17.01 Informaticien de Gestion	6.000.000	3.000.000	3.000.000
19.00 TOTAL ELEMENT	59.200.000	29.600.000	29.600.000
30.00 Formation			
32.00 Formation de groupe	99.576.000	49.788.000	49.788.000
33.00 Formation en cours	20.000.000	10.000.000	10.000.000
34.00 Alphabétisation	135.000.000	67.500.000	67.500.000
39.00 TOTAL ELEMENT	254.576.000	127.288.000	127.288.000
40.00 Equipement			
42.00 Equipement non consommable	50.000.000	50.000.000	
49.00 TOTAL ELEMENT	50.000.000	50.000.000	0
51.00 Fonctionnement/Entretien	110.000.000	55.000.000	55.000.000
52.00 Rapports	700.000	-	700.000
53.00 Divers	14.000.000	7.000.000	7.000.000
59.00 TOTAL ELEMENT	124.700.000	62.000.000	62.700.000
60.00 FONDS CREDITS			
61.00 Fonds de roulements	259.000.000	259.000.000	
59.00 TOTAL ELEMENT	259.000.000	259.000.000	
99.99 TOTAL GENERAL	797.876.000	553.088.000	244.788.000

1-2 BUDGET COUVRANT LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT (Francs CFA)

RUBRIQUES ET LIGNES	M/H	TOTAL	ANNEE I		ANNEE II	
			M/H	TOTAL	M/H	TOTAL
<b>PERSONNEL NIVEAU CENTRAL</b>						
-----						
Directeur National	24	4.320.000	12	2.160.000	12	2.160.000
Responsable Suivi/Animat/Forma/Alph	24	4.320.000	12	2.160.000	12	2.160.000
Gestionnaire Contrepartie(Budg/Mat/Pers)	24	2.640.000	12	1.320.000	12	1.320.000
Charge Formation/Alphabetisation	24	2.880.000	12	1.440.000	12	1.440.000
Maîtresse d'Economie Familiale(Suivi)	24	2.400.000	12	1.200.000	12	1.200.000
Maîtresse d'Economie Familiale(Formation)	24	2.400.000	12	1.200.000	12	1.200.000
Maîtresse d'Economie Familiale	24	2.400.000	12	1.200.000	12	1.200.000
Secrétaire	24	2.400.000	12	1.200.000	12	1.200.000
Chauffeurs (03)	24	5.760.000	12	2.880.000	12	2.880.000
Planton	24	1.440.000	12	720.000	12	720.000
Gardiens (02)	24	2.880.000	12	1.440.000	12	1.440.000
<b>PERSONNEL NIVEAU DECENTRALISE</b>						
-----						
Coordinatrices départementales (24)	24	46.080.000	12	23.040.000	12	23.040.000
<b>TOTAL ELEMENT</b>	<b>288</b>	<b>79.920.000</b>		<b>39.960.000</b>		<b>39.960.000</b>
<b>INDEMNITES FONCT.</b>	<b>24</b>	<b>12.600.000</b>	<b>12</b>	<b>6.300.000</b>	<b>12</b>	<b>6.300.000</b>
<b>INFRASTRUCTURES/AMENAGEMENT/EQUIPEMENT</b>	<b>24</b>	<b>50.880.000</b>		<b>25.440.000</b>	<b>12</b>	<b>25.440.000</b>
<b>CONTRIBUTION TOTALE ETAT</b>		<b>143.400.000</b>		<b>71.700.000</b>		<b>71.700.000</b>